

ÉMISSIONS DE CO₂ LORS DES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les navetteurs sont les actifs qui se déplacent pour aller travailler quel que soit leur mode de transport.

SITUATION DANS LA RÉGION

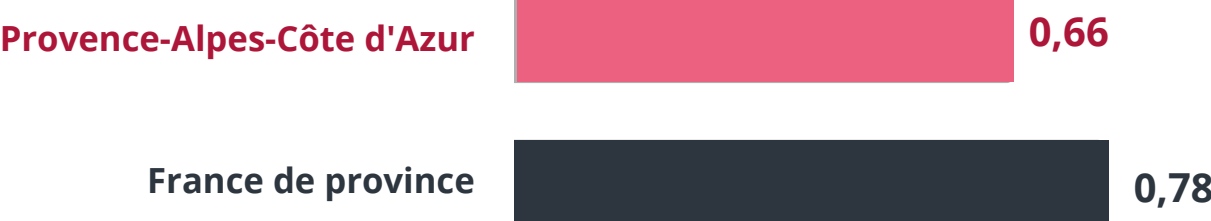
Des navetteurs en moyenne moins émetteurs de CO₂ dans la région qu'en France de province

1,8 million d'actifs ont besoin de se déplacer pour aller travailler

Ces trajets génèrent **1,2** million de tonnes d'équivalent CO₂

Émissions de CO₂ lors des trajets domicile-travail

en moyenne en tonne/navetteur/an



➔ La région est la 3^e moins émettrice de France métropolitaine

CARACTÉRISTIQUES DES NAVETTES DOMICILE-TRAVAIL

La forte urbanisation limite les émissions de CO₂



	Distance domicile-travail moyenne	Répartition selon le mode de transport		
		Véhicules motorisés (voiture, moto)	Transports en commun	Modes actifs (marche, vélo)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,2 km	80 %	11 %	9 %
France de province	14,3 km	84 %	8 %	9 %

En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut légèrement différer de 100.

➔ La voiture est responsable de 97 % des émissions lors des déplacements domicile-travail



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS SELON LES NAVETTEURS

Les navetteurs résidant dans les couronnes des aires d'attraction des villes génèrent plus de la moitié des émissions de CO₂

	Répartition des navetteurs	Répartition des émissions de CO ₂
Pôle	58 %	43 %
Couronne	39 %	52 %
Hors influence des villes	3 %	5 %

➔ Les femmes et les employés sont en moyenne moins émetteurs

Les **définitions** et la **méthodologie** sont à retrouver dans l'étude

Sources : SDES-Insee, enquête Mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, recensement de la population 2019, exploitation complémentaire ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM.